



**Déclaration orale – 37<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l’homme**  
**Débat général – Item 2**  
**Rapport du Haut Commissaire sur la Colombie**  
**22 mars 2018**

Monsieur le Vice Président,

Dominicans for Justice and Peace remercie le Haut Commissaire pour son rapport annuel relatif à la situation des droits humains en Colombie. Selon les données récoltées sur le terrain, nous nous préoccupons de ce qui suit:

Le rapport du Haut Commissariat ne mentionne que trop peu le manque de protection des leaders sociaux et défenseurs autochtones et afro-colombiens des droits humains dans les zones rurales surtout lorsque l’on sait que le seul moyen d’auto protection est un téléphone mobile dont ils disposent. De plus, l’Etat banalise les attaques dont ils sont victimes. Nous recommandons donc que le Haut Commissaire accorde une attention particulière à cette thématique dans son travail en zones rurales.

La violence causée aux communautés autochtones et afro-colombiennes par la guérilla, les paramilitaires toujours existants et les groupes de délinquance organisée devient particulièrement pernicieuse lorsqu’elle entraîne le recrutement d’enfants et d’adolescents de ces communautés. Ainsi il faut ajouter à ce qui a été mentionné dans le rapport du Haut Commissaire que le cruel manque de moyens de subsistance dans les zones rurales force la plupart des jeunes à intégrer ces groupes pour remédier à leur situation économique.

Pour finir, nous nous réjouissons que le rapport fasse état de l’importance pour le gouvernement d’allouer les fonds nécessaires à la formalisation de la propriété foncière prévue dans l’Accord final de paix. L’absence d’actions concrètes étatiques visant à exécuter ce plan a empêché la mise en place d’aides financières provenant de gouvernements étrangers.

Merci, Monsieur le Vice Président.